



Le Développement Professionnel Continu des professionnels de santé

- • • • Chiffres clés (au 31/12/2017)

173,2 millions d'euros pour le financement du DPC 2017

298 128 comptes personnels créés sur www.mondpc.fr

2 012 organismes de DPC *dont 33 universités*

15 282 actions de DPC

➤ *dont 520 publiées par les universités*

184 248 inscriptions à une action de DPC

➤ *dont 2084 inscriptions auprès d'universités par des professionnels éligibles au financement de l'agence*

140 093 professionnels de santé inscrits

➤ *Dont 1833 pour des actions universitaires*





● ● ● ● Chiffres clés (au 31/12/2017)

Format des actions de DPC :

- Présentiel : 65,3% (**75 % pour les actions « université »**)
- Non présentiel : 7,2% (**1,5 % pour les actions « université »**)
- Mixte : 27,5 % (**23,5% pour les actions « université »**)

Type d'actions :

- formation continue : 57,8 % (**49% pour les actions « université »**)
- Gestion des risques : 0,3 %
- Evaluation des pratiques professionnelles : 7,2% (**2,5% pour les actions « université »**)
- Programmes intégrés : 34,7 % (**48,5% pour les actions « université »**)



Développer les évaluations des actions de DPC 2018



● ● ● ● Contrôle de premier niveau – Actions de DPC 2018

- **10142** actions de DPC proposées par les ODPC sur le site internet de l'Agence, dont :
 - 8248 actions de DPC publiées ;
 - 1280 actions de DPC non publiées à l'issue de ce contrôle de premier niveau ;
 - 614 en attente de traitement.



• • • • Principales difficultés constatées

Des ODPC encore en dynamique d'appropriation des principes encadrant le dispositif :

- Orientations prioritaires : Pas toujours maîtrisées par les ODPC, difficulté récurrente à saisir le lien entre l'orientation choisie et le thème de l'action de DPC
- Publics ciblés :
 - Action portant sur un thème hors du champ de compétence des publics ciblés ;
 - Inadéquation entre les publics et les orientations sélectionnés ;
 - Pour les orientations de l'annexe 1, sélection de publics non concernés par la prise en charge ;
 - Sur les modes d'exercice, par exemple d'hospitaliers sur des thématiques spécifiques aux professionnels libéraux.
- Sur les contenus :
 - Encore plusieurs actions portant sur des PNCVT ;
 - Techniques sans validation scientifique ;
 - Faiblesse de la plus-value « DPC » vis-à-vis de la formation initiale (beaucoup d'actions ne sont en fait qu'un rappel d'apprentissages acquis au cours de la formation initiale).



● ● ● ● Contrôle de premier niveau 2018 : Echelle de décision

Ces difficultés conjuguées au volume d'actions en attente de traitement amènent à faire évoluer l'échelle de décision du contrôle de premier niveau : introduction de la possibilité de **suspendre** une action

Publication	Rejet	Suspension
<p>Action conforme au trois critères vérifiés dans le cadre du contrôle de premier niveau : (cadre réglementaire d'exercice, orientations prioritaire, PNCVT).</p> <p>Mise en ligne sur le site de l'Agence et possibilité ouverte à l'ODPC de créer des sessions.</p> <p>Action placée dans le processus d'échantillonnage en vue d'une évaluation par les CSI.</p>	<p>Action présentant une incompatibilité empêchant sa publication.</p> <p>Capacité pour l'ODPC d'exprimer son droit de recours ou de proposer de nouvelles actions de DPC.</p>	<p>Décision préalable au rejet permettant à l'ODPC de bénéficier d'un accompagnement pédagogique de l'Agence sur les points bloquant la publication de l'action de DPC.</p>

Recueil et traitement des signalements



Mise en place contrôle a posteriori via
système de signalement



**Agence nationale
du Développement Professionnel Continu**
Engagée pour un DPC de qualité

Signaler à l'Agence nationale du DPC une anomalie ou un comportement irrégulier



Depuis sa création, l'Agence nationale du DPC s'inscrit dans **une démarche active de qualité** qui place les acteurs du dispositif au cœur de sa politique, notamment en leur proposant de s'associer et de s'engager avec elle, tant sur la qualité de l'offre de DPC que sur le respect de l'indépendance du dispositif.

Dans cette optique, l'Agence met à votre disposition un espace vous permettant de l'informer d'anomalies émanant d'organismes de DPC. Votre signalement peut concerner une action de DPC à laquelle vous avez participé ou toute autre information ou pratique émanant d'un organisme de DPC (réception d'offres publicitaires ou de programme de formation, etc.).

Tout signalement fera l'objet d'un traitement par nos services.

Il vous est demandé de **vous identifier** afin de permettre aux équipes de l'Agence de vous contacter si des renseignements complémentaires sont nécessaires. **L'Agence nationale du DPC s'engage à garantir la confidentialité des auteurs de signalement.**

Comment traitons-nous votre signalement ? (ici sera inséré un lien hypertexte renvoyant vers une page décrivant la procédure de traitement)

Accès aux formulaires de signalement :

Vous avez été témoin ou victime d'une anomalie ou d'une irrégularité **concernant une action de DPC à laquelle vous avez participé ?**

Cliquez ici

Vous avez été témoin ou victime d'une anomalie ou d'une irrégularité **concernant un organisme de DPC ou une action de DPC à laquelle vous n'avez pas participé ? Cliquez ici**



Agence nationale
du Développement Professionnel Continu
Engagée pour un DPC de qualité

Signaler à l'Agence nationale du DPC une anomalie ou un comportement irrégulier



Informations relatives à l'organisme et l'action de DPC faisant l'objet du signalement

Nom ou sigle de l'organisme de DPC* : ant (4 chiffres) :

Intitulé de l'action de DPC* : ro de l'action (11 chiffres) :

Date de début de la session suivie* :

Page précédente

Valider et accéder à la page suivante



Agence nationale
du Développement Professionnel Continu
Engagée pour un DPC de qualité

Signaler à l'Agence nationale du DPC une anomalie ou un comportement irrégulier



Vous souhaitez nous signaler (plusieurs choix possibles)

Nous vous invitons à cocher la ou les thématiques pour lesquelles vous souhaitez nous signaler une anomalie ou un comportement irrégulier.
Pour chaque item coché, vous disposez d'une **zone de saisie de texte libre** vous permettant de décrire le plus précisément possible l'objet de votre signalement.
Nous permettons également de nous transmettre en pièce-jointe tout document permettant d'appuyer votre signalement

1. Une inadéquation ou incompatibilité entre le contenu ou les objectifs de l'action de DPC et le public auquel cette action est proposée ?
2. Une anomalie quant à la qualité scientifique de l'action ?
3. Une anomalie ou une insuffisance des moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre durant la session (y compris les formateurs et intervenants) ?
4. Un écart entre le contenu annoncé au préalable par l'organisme de DPC et le déroulé réel de la session (durée, format annoncé, sujets traités) ?
5. Des pratiques inappropriées ou anormales de l'organisme de DPC concernant la tarification, l'inscription et le suivi de l'action de DPC ?
6. La promotion d'offres commerciales durant la session ou la présence d'intervenants présentant un lien d'intérêt manifeste avec des fabricants ou distributeurs de produits de santé ?
7. Un discours, des pratiques ou des propos inappropriés susceptibles de constituer une dérive idéologique, notamment sectaire ?
8. Un autre type d'anomalie ou de comportement inapproprié ?



Axes de travail 2018-2020

● ● ● ● Le DPC de demain : 5 perspectives de développement

- 1 Enrichir les actions de DPC de l'expérience patient
- 2 Favoriser les dynamiques interprofessionnelles
- 3 Valoriser des stratégies d'apprentissage innovantes
- 4 Répondre aux évolutions scientifiques et technologiques
- 5 Accompagner les transitions de carrière



• • • • Place du patient dans le DPC des professionnels de santé

- Axe inspiré du principe « *nothing about me without me* » et d'initiatives en œuvre en France et à l'international.
- Un enjeu : améliorer les pratiques professionnelles grâce à un DPC qui intègre et s'enrichit des savoirs, perspectives et de l'expérience des patients et de leur entourage.
- Plusieurs pistes de travail envisagées :
 - Intégration de l'expérience patient dans les contenus des actions de DPC ;
 - Patient apportant son témoignage sur la maladie et la prise en charge ;
 - Patient formateur ou co-formateur ;
 - Patient associé à la conception des actions et des dispositifs pédagogiques.



• • • ● Développement des démarches interprofessionnelles

- Axe de travail correspondant à l'évolution des pratiques et aux nouveaux défis liés à la prise en charge des patients
- Un enjeu : Favoriser et guider l'émergence d'une offre de DPC interprofessionnelle adaptée
- Plusieurs pistes de travail envisagées :
 - Identifier les initiatives de DPC interprofessionnel ;
 - Développement d'actions de communication en direction des ODPC et des professionnels visant à promouvoir le DPC interprofessionnel ;
 - Réflexion autour de thématiques dans le cadre d'appels à projets spécifiques.



• • • • Valorisation de programmes de DPC innovants

- Axe de travail tenant compte de l'impact du progrès technique dans les pratiques professionnelles mais aussi dans les méthodes et outils pédagogiques
- Un enjeu : Impulser l'évolution de l'offre de DPC afin qu'elle intègre ces innovations
- Un projet nécessitant l'expertise de l'ensemble des instances de gouvernance de l'Agence (Haut conseil, CSI, Sections professionnelles)
- Plusieurs pistes de travail envisagées :
 - Identifier les programmes de DPC innovants ;
 - Engager une réflexion sur l'évolution des forfaits de DPC et permettre une valorisation adaptée des programmes innovants ;
 - Promouvoir ces programmes auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans le DPC.



• • • ● Accompagnement par le DPC des innovations en santé

- Un axe du projet de stratégie nationale de santé
- Un enjeu : Impulser l'évolution de l'offre de DPC afin qu'elle intègre ces innovations
- Plusieurs pistes de travail envisagées :
 - Identifier les besoins en termes de DPC des professionnels au regard des innovations impactant leur pratique ;
 - Anticiper l'évolution des formats des actions de DPC de manière à prendre en compte ces innovations ;
 - Proposer des orientations de DPC couvrant ces nouveaux besoins.



• • • ● Développement de stratégies de DPC différenciées

- Un axe de travail résumé en un principe « accompagner les transitions de carrière »
- Un enjeu : Mettre à disposition des professionnels de santé connaissant une transition de carrière une offre de DPC correspondant à leurs besoins et attentes
- Plusieurs pistes de travail envisagées :
 - Identifier les besoins des professionnels rencontrant une transition de carrière (formation initiale/exercice, passage d'un exercice libéral à un exercice en établissement et vice versa, reprise d'activité, etc...) ;
 - Un premier travail engagé à court terme sur la transition formation initiale/exercice avec les jeunes professionnels ;
 - Promouvoir le développement d'une offre de DPC correspondant à ces besoins.



● ● ● ● Evaluation de l'impact du DPC

- Un axe de développement qui vise à mesurer l'impact du DPC à plusieurs niveaux (évolution des pratiques, amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, etc.) pour améliorer l'efficacité des actions et du dispositif.
- Une nécessaire réflexion à mener autour de la méthodologie de l'étude d'impact
- Plusieurs objectifs identifiés :
 - Recueillir et suivre des indicateurs de pratiques, de qualité et de résultat ;
 - Instaurer une culture de l'évaluation de l'impact dans les différents projets menés par l'Agence ainsi qu'auprès des ODPC ;
 - Poursuivre la veille et la comparaison des dispositifs de DPC à l'international ;
 - Etc.



• • • • Merci de votre attention